

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 127 - été 2015

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Editrice responsable : Sira Montero - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève

Tirage : 8300 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet : www.ahcvv.ch - Adresse électronique : journal@ahcvv.ch

ont participé à ce numéro : Dominique Egger (de), Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Sira Montero (sm), Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv).

inauguration de l'alhambra

Le vendredi 27 mars 2015, le Conseil administratif de la Ville de Genève a inauguré la rénovation de l'Alhambra. Nous y étions car c'était un grand jour pour notre association et surtout pour tous ceux en son sein qui se sont mobilisés durant des années, d'abord pour le maintien du bâtiment, ensuite pour que l'Alhambra reste ouvert toute la journée, et qui continue encore afin que du logement, et pas n'importe lequel, soit construit sur la friche adjacente.

Comme l'a très bien dit M. Rémy Pagani, responsable des travaux, dans le discours qu'il a fait avant de transmettre les clés du bâtiment à M. Sami Kanaan, responsable de la culture, un large éventail de forces se sont liées pour aboutir à ce résultat et un nombre

impressionnant d'entreprises et de travailleurs ont permis sa réalisation. Nous souhaitons à notre tour les remercier tous et toutes de tout notre cœur, car à l'AHCVV, le dossier Alhambra est aussi une histoire de cœur, d'amour, qui dure depuis plus de trente ans.

Je ne ferai pas de commentaires sur la rénovation elle-même, sur les choix, sur les couleurs. En effet, la presse quotidienne en a abondamment parlé ou écrit. Il s'agit de goûts personnels, évidemment subjectifs. Par contre, je vous encourage vivement à venir vous faire votre propre opinion. En effet, les 19, 20 et 21 juin dès 20h30, le bâtiment sera ouvert à tous dans le cadre de la Fête de la Musique, avant son ouverture définitive au mois de septembre.

as

projet d'illumination de la place du bourg-de-four

Mme Florence Colace, architecte-éclairagiste au service de l'aménagement urbain et de la mobilité (SAM), nous a aimablement reçus pour nous présenter le projet de la Ville sur un nouveau concept d'éclairage de la place. Il s'agit non seulement de mise en valeur du site pour des raisons touristiques, mais surtout de créer une homogénéité du décor des façades par la lumière. La sécurité n'est pas oubliée.

Le bureau d'étude zurichois choisi entre trois concurrents a opté pour deux types d'interventions :

- tout d'abord conservation des lanternes existantes fixées sur des consoles en métal, mais avec le remplacement des ampoules de 80 à 125 W par des diodes de 40 à 50 W. Quelques lanternes supplémentaires seront ajoutées pour obtenir une régularité des

zones de lumière. A noter que l'actuelle lanterne située au centre de la place, haut suspendue à un câble, est supprimée.

- une deuxième intervention comprend l'illumination de toutes les façades entourant la place par des projecteurs spéciaux situés en hauteur. Ces projecteurs comportent des écrans, calculés avec précision, pour masquer les fenêtres, afin d'éviter l'éblouissement des occupants des appartements. Il s'agirait d'une lumière douce, chaude, dont on peut voir une application sur le temple de St-Gervais. Il est prévu 20 projecteurs de 150 W. Cet éclairage serait éteint à minuit.

Des 3 kW utilisés actuellement, on passe à 4,5 kW jusqu'à minuit, puis à 1,5 kW pour la fin de la nuit. Le budget de Fr. 700'000.- a été accepté.

Enfin la colonne Max Bill et l'horloge au-dessus de la Clémence seront éclairées.

L'initiative de la Ville pour mettre en valeur la qualité de la place peut être saluée. Restent néanmoins des points noirs, entre autres le gazon pissieux autour de la statue de Clémentine et surtout le trou sombre des vitrines du 5 Bourg-de-Four.

de

La Clémence

LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR
www.laclemence.ch

edito

Cette année, l'AHCVV a la joie de fêter ses 35 ans d'activités. À cette occasion nous avons organisé le 2 mai dernier une rencontre à l'Alhambra, lieu très symbolique car notre association s'est battue pendant des années pour la survie et rénovation du théâtre de l'Alhambra et de son bistrot. Nous avons profité de cette opportunité pour présenter la brochure éditée pour commémorer cet anniversaire « Une Association d'Habitants, à quoi ça sert ? », rédigée de main de maître par Andrienne Soutter, après un travail minutieux de recherche et de synthèse. Nous avons eu l'honneur de compter sur la présence de M. Pagani, que nous remercions vivement pour son écoute constante et pour son soutien dans l'organisation de cet événement à l'Alhambra. M. Kanaan devait également assister à cette rencontre, mais il a dû y renoncer, étant appelé à participer aux mesures de sécurité dues aux inondations. Nous lui exprimons nos sincères remerciements pour son soutien pour l'édition de la brochure commémorative. Nous ont fait aussi le plaisir de leur présence : M. Tornare, Conseiller National, les conseillers municipaux Mme Delphine Wuest et M. Lathion (membres du Comité de l'AHCVV) et M. Wisard (ancien Président de l'AHCVV). Des représentants d'autres associations d'habitants de Genève, des membres du Comité de l'AHCVV, des membres de l'association et des habitants du quartier ont aussi participé à cette rencontre festive. Roman Juon, membre fondateur et premier Président de l'AHCVV, nous a rappelé lors de son discours l'importance de la concertation pour l'identification des besoins des habitants et pour le bon accomplissement des projets qui nous concernent. Le paysage et la vie quotidienne de notre quartier, tels que nous les vivons actuellement, ont été dessinés et construits en grande partie grâce à l'initiative de l'association des habitants, à la concertation constante avec les pouvoirs publics, à l'engagement bénévole des membres des comités et de l'association pendant toutes ces années.

De l'histoire, et de toutes les initiatives et projets accomplis, nous portons maintenant toute notre attention vers l'avenir et sur les projets grands et petits qui concernent notre quartier. Soulignons entre autre : la réalisation du site archéologique du Bastion Saint-Antoine, suite à la pétition lancée par l'AHCVV ; la rénovation de la place de jeux des Bastions, à laquelle nous contribuons comme membre du groupe de travail pour les places des jeux ; la réalisation du Manège, projet dont l'AHCVV est initiatrice et membre du comité ; le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'Art et d'Histoire, pour lequel l'AHCVV a souhaité contribuer au débat avec l'organisation d'une assemblée publique le 25 avril dernier ; le projet de pavillon de la danse à la place Sturm, soutenu par l'AHCVV qui a participé au jury du concours d'architecture. Bien entendu nous traitons régulièrement avec les autorités les questions d'aménagement, de mobilité et de circulation dans le quartier, ainsi que celles concernant les nuisances sonores et autres qui affectent de manière essentielle la vie des habitants et qui ont vu une recrudescence ces derniers temps.

Nous avons porté un toast lors de notre rencontre à l'Alhambra, que nous voulons réitérer pour clore cet éditorial : **pour tout ce qu'elle a fait pour la qualité de vie des citoyennes et citoyens de la Vieille-Ville, pour tout ce qu'elle représente, et pour tout ce qu'elle a encore à faire, nous souhaitons longue vie à l'AHCVV.**

sm

brochure

La brochure « Une Association d'Habitants, à quoi ça sert », éditée à l'occasion du 35^{ème} anniversaire de l'AHCVV, présente un récit des activités que l'AHCVV a menées depuis sa fondation et qui ont été retenues par Andrienne Soutter, membre fondateur de notre association, que nous remercions vivement pour son travail déterminé et rigoureux.



Cette brochure est destinée à celles et ceux qui ont participé ou qui participent aux différentes activités de l'association ou qui les ont soutenues, aux élus et élus du conseil municipal et du conseil administratif de la Ville de Genève, sans lesquels beaucoup de ces projets n'auraient pu se réaliser et à celles et ceux qui sont simplement curieux de voir à quoi peut bien servir une association d'habitants. Nous espérons qu'elle incitera de nouvelles personnes à s'engager pour la défense de la qualité de vie de leur quartier en constatant que cet effort n'est pas vain. Nous tenons à remercier le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève pour son soutien qui a permis l'édition de cette brochure.

Si vous souhaitez recevoir la brochure veuillez nous écrire à journal@ahcvv.ch et nous vous la feront parvenir avec plaisir.

sm

alhambra, ce qu'il faut savoir

Le maintien de l'Alhambra a été le résultat d'une action que l'AHCVV a dû mener pour que le bar soit ouvert 7 jours sur 7 et tard le soir. Depuis des années, les cafés-restaurants ferment les uns après les autres : soit les loyers sont trop chers, soit l'immeuble est démolé et reconstruit. Il y a bien les bars et les cafés des magasins, mais ils ferment à 19 heures. En conservant l'Alhambra, cela permettrait le maintien d'une animation de la rue en soirée par les clients, formule qui participe à garantir, certes modestement, la sécurité de nos rues pour les habitants qui rentrent le soir. Nous avons dû lancer une pétition qui a été votée très largement par le Conseil municipal. Les futurs utilisateurs de l'Alhambra n'étaient pas d'accord avec nous parce qu'ils avaient besoin d'un foyer, source de revenus pour l'organisation des spectacles. Une salle qui servait de dépôt et qui se trouve juste au-dessus de l'Alhambra a été aménagée en foyer et a permis de résoudre les problèmes à satisfaction.

rj

10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)
sur présentation de cette annonce



Partner

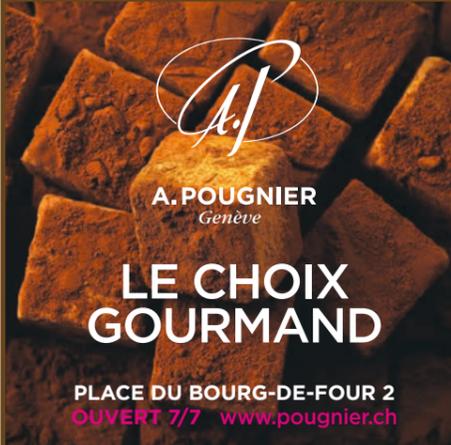
valable uniquement chez :
Tél. 022 310 03 10

PAM Partner Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6

La Gaîté depuis 1928
Articles de fêtes
 Guirlandes, ballons & cofillons
 Costumes & accessoires de déguisements
 Farces & attrapes
 Drapeaux



La Gaîté/Intercome SA
 13, Rue de la Rôtisserie
 1204 Genève
 022 311 87 08
 info@lagaité.ch
 www.lagaité.ch



A. POUIGNIER
 Genève

LE CHOIX GOURMAND

PLACE DU BOURG-DE-FOUR 2
 OUVERT 7/7 www.pougnier.ch

CHOITEL
 Maître Opticien



2^{ème} PAIRE OFFERTE
* voir conditions en magasin

Rue de la Corratierie 22 • Genève
 T 022 310 01 79
www.choiteloptic.ch

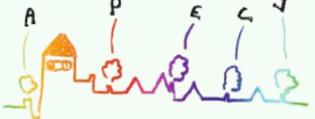


Découvrez notre large assortiment en pharmacie et parfumerie.

Nous vous conseillons de manière compétente.

Pharmacie Parfumerie Amavita Malbuisson
 Galerie Jean-Malbuisson 15, 1204 Genève
 Tél. 058 851 30 51
www.amavita.ch
www.facebook.com/amavita

AMAVITA+



Association des Parents d'Elèves du Centre-Ville
Sécurité routière, action APECV

Dans le cadre de la 3^{ème} Semaine Mondiale des Nations Unies pour la Sécurité Routière, l'Association des Parents d'Elèves du Centre Ville (APECV) a décidé de mener une action forte à la fois pédagogique et symbolique auprès des automobilistes qui traversent notre quartier à proximité de la crèche de la Madeleine, des écoles Ferdinand-Hodler et Saint-Antoine.

A cet effet des silhouettes rouges personnalisées ont été créées. Le but étant de re-sensibiliser les conducteurs à la sécurité de nos enfants qui se rendent ou reviennent de l'école. Force est de constater que le chemin de l'école n'est pas sans péril et que quotidiennement ont lieu des incivilités envers les piétons et les patrouilleuses scolaires.

L'action qui s'est tenue pendant la semaine du 4 au 8 mai a obtenu un vif succès auprès des habitants du Centre Ville et de même plusieurs médias (radio, presse, TV) ont relayé notre action.

Qu'en est-il auprès des automobilistes ? Il est difficile d'en juger... mais nos sentinelles rouges n'ont pas encore dit leur dernier mot !

L'APECV tient à remercier vivement tous les enfants et les parents qui de près ou de loin ont participé à cette action.

Pascal Baumgartner, APECV
 Blog APECV / rubrique sécurité : <http://apecv-geneve.blogspot.ch>



concertation ? la ville de Genève ouvre ses projets de réalisations architecturales et d'aménagements publics aux habitants

La démocratie participative est une pratique qui se répand en Europe comme en Suisse, depuis des années. Dans notre Ville de Genève, il y a encore beaucoup à faire pour que cela devienne une pratique courante.

En effet, quel bilan peut-on tirer actuellement de nos rapports avec notre commune, en matière de pratique de la démocratie participative ? En prenant en vrac des exemples qui concernent l'arrondissement Cité-Rive, tels que le projet de réhabilitation de l'Ancien Manège de la rue Saint-Léger, les places de jeux de la Treille et des Bastions, le Musée d'Art et d'Histoire, les fouilles du Bastion de Saint-Antoine, le pavillon de la Danse à la place Sturm, le nouvel éclairage de la Place du Bourg-de-Four, l'aménagement du trottoir de la rue de la Croix-Rouge, la place du Rhône, le parking des Clés de Rive, ou encore le nouveau concept d'aménagements des parcs genevois, on s'aperçoit qu'il y a eu et qu'il reste encore beaucoup à faire pour que la population locale soit systématiquement invitée par la municipalité à s'exprimer.

Approfondissons quelques exemples qui illustrent des interventions que l'AHCVV a dû faire ou les approches qui devraient être prises en considération :

- Les fouilles du Bastion de Saint-Antoine : ce n'est que par un lecteur assidu de la presse que l'AHCVV a appris ce que les découvertes archéologiques allaient être définitivement remblayées. L'AHCVV a alors lancé une pétition pour qu'elles soient pérennisées et visitables à l'année. Ce projet est aujourd'hui en cours de réalisation.

- Grâce à l'intervention de l'AHCVV, la Ville a consulté des associations du quartier au sujet de son projet de rénovation de la place de jeux de la Treille. Ce projet a été rejeté parce qu'il déplaçait la place de jeux à côté du café, alors que c'est le seul espace libre de la Promenade pouvant être utilisé comme terrain de jeux de ballons, pour les fêtes et pour les prestations de serments de la gendarmerie. En conséquence, presque tous les jeux ont été maintenus et cela a permis de faire des économies.

- Pour l'aménagement de la place de jeux du Parc des Bastions, une intervention nommée « les porteurs de paroles » a été mise en place (cf article sur le sujet pour les jeux des Bastions).

Il est clair que l'organisation des séances de concertation demande du personnel spécialisé et du temps. Peut-être qu'il faudra que les associations puissent faire appel à un architecte conseil pour les aider à donner leurs avis et suggestions.

Pour terminer ce premier article, je vous soumetts deux extraits dont l'auteur, Patrick Bouchain, est un architecte français, spécialiste de la démocratie participative dans le cadre de projets de constructions. Il a écrit de nombreux livres et en particulier « Construire autrement : Comment faire ? », dont sont tirés les extraits qui suivent. Cet architecte a été l'invité de l'EPFL et il serait intéressant de savoir à quel point sa méthode porte ses fruits.

rj

« Ainsi, on instaurerait une vraie démocratie participative, alors que la politique, coupé de sa base, a tendance à mettre en place des structures parallèles aux structures démocratiques par des voies de concertation bavardes qui ne peuvent que révéler le mécontentement et installer l'habitant dans un comportement d'assisté et de consommateur. Il faut remplacer le dire par le faire et mettre le désir à l'épreuve, car ce sont les contrastes qui liés entre eux par l'acte de faire pourront coexister pacifiquement et créer l'ensemble nécessaire à la vie en commun. » p. 26

« Aujourd'hui, non seulement les lieux sont non personnalisés, mais ils sont fermés, c'est-à-dire terminés. Les architectes tentent de faire œuvre de concepteurs avec des projets qui leur ressemblent et ils ferment ces œuvres, les rendent rigides, pour être sûrs que personne ne puisse les transformer car ils n'ont confiance ni en leur commanditaire, ni en leur utilisateur. Cette architecture est donc une architecture d'exécution, ordonnée de manière autoritaire et réalisée de manière soumise. Il en résulte généralement des conflits et une image terrible, celle d'une architecture morte avant que d'être née, car dès le moment où elle est finie elle n'intègre plus les changements de rapport et de désirs. » p. 32

Extraits tirés de *Construire autrement, comment faire?*, de Patrick Bouchain, Ed. Actes Sud, L'Impensé, 2006, Arles.

la place du rhône se refait enfin une beauté



Le magistrat Rémy Pagani a dévoilé le projet choisi pour cette place.

En haut, le projet de la nouvelle place du Rhône ; en bas, le site aujourd'hui.

Selon nos informations, les travaux pourraient déjà débuter en 2015. Dommage qu'une fontaine ne soit pas prévue à cet endroit. La plus grande partie de nos places ont été équipées de fontaines qui sont aussi belles les unes que les autres ! Pourquoi ces options minimalistes se répandent-elles ainsi ? Manque d'argent ? Craint-t-on les mécènes ?

rg+rj

galerie 5 au bourg-de-four

Changement d'affectation d'arcade commerciale en bureau, dénaturation d'un bien patrimonial, en l'occurrence, des derniers haut-bancs de la ville, et ceci sur la place la plus renommée et visitée de la Vieille-Ville... Avec l'aide de M. Christian Ferrazzino nous nous étions insurgés sans résultat en 2006, puis notre association a écrit à M. Marc Muller, conseiller d'Etat. Bien qu'il ait exigé une demande d'autorisation complémentaire avec modification du projet, nous n'avons pas constaté de résultat concret. L'AHCVV a écrit alors à M. François Longchamp, toujours sans résultat. Alors en désespoir de cause elle s'est adressée à M. Antonio Hodgers. La réponse a été : « toutefois certaines questions litigieuses liées à l'exécution des travaux semblant être demeurées en suspens, je demande donc à mes services de procéder aux contrôles d'usage. Le département ne manquera pas de donner la suite qui conviendra à ce dossier. »

Depuis nous avons écrit deux fois, soit le 14 juin et le 18 octobre 2014, et... toujours rien. Pas d'explications, pas de mesures, pas de changements. Que faut-il faire pour être entendus ? A encore combien de Conseillers d'Etat devons-nous nous adresser pour voir les mesures exigées exécutées ?

as

CAFE LA PERLE DES LIONS
 Andrée ESTRADÉ



Genève

Passage des Lions - 1204 Genève Tél.: 022 310 55 96



TSCHIN-TA-NI S.A.
 SPECIALISTES EN THÉS
 PORCELAINE CHINE ET JAPON

5, RUE VERDAINE - 1211 GENÈVE 3
 METROSHOPPING CORNAVIN
 E-MAIL: CONTACT@TSCHIN-TA-NI.CH
www.tschin-ta-ni.ch

TELEPHONE 022 311 65 00
 TELEPHONE 022 732 93 72
 FAX 022 345 44 09



CHOCOLATERIE
TEA-ROOM

BOURG-DE-FOUR 12
 1204 GENÈVE
www.swisschocolates.ch

TÉL. +41 22 310 40 94
 FAX +41 22 312 18 25
info@swisschocolates.ch

Louez d'abord
et achetez ensuite!



**Pianos à louer
dès CHF 60.-**

Profitez de
notre intéressante
offre d'achat
après location



Rue du Marché 20, 1204 Genève www.kneifel.ch

Imprimerie Nationale
Maison fondée en 1874

Rue Plantamour 34
CH-1201 Genève
022 732 27 12

www.imprimerienationale.ch



Confiez-nous vos impressions!



Bijouterie - Joaillerie



Nous réalisons:
Vos créations,
Transformations et réparations.
Travail soigné

Rue du Perron 12, 1204 Genève
022 700 18 06 www.souslespaves.ch

Chocolaterie SWEETZERLAND

36, Place du Bourg de Four, 1204 Genève



Au cœur de la Vieille Ville, venez découvrir
notre large choix de chocolats artisanaux
d'exception, pur beurre de cacao, sans
graisses végétales hydrogénées, huile de
palme, ni conservateurs

www.sweetzerland.net

Maison de
quartier
MQ
Chausse-Coq
4-6, rue Chausse-Coq
1204 Genève
Tél: 31100 61
mq.chaussecoq@fase.ch
mqchausse-coq.ch

Demandez nous le programme pour
connaître les différentes activités de la
maison de quartier qui sera disponible dès
la rentrée scolaire.

Fête de la Première Feuille 21 mars 2015

Cette année a été particulière car
les prévisions météorologiques nous
indiquaient un risque de pluie minime.
C'est lors de la réunion météo avec les
associations, le jeudi avant la fête, que nous
avons tous décidés de prendre le risque de
maintenir la fête sur la promenade de la
Treille. Pas de chance pour nous, la météo
n'a pas été clémente.

Les associations tenant les stands de
nourriture ont pu s'abriter tant bien que
mal sous les tentes de la maison de quartier.
Le public étant sous la pluie, est vite parti
s'abriter et a très peu consommé. Une
grande partie des animations ont eu lieu.
Cette expérience nous a confortés sur
le fait que la météo n'est pas une science
exacte et qu'un plan intermédiaire n'est pas
confortable pour les associations, pour les
participants ainsi que pour les personnes
engagées. En attendant, espérons que le
soleil illumine notre prochaine fête de la
1^{ère} feuille.

Passage préados - ados

La maison de quartier Chausse-Coq est un
lieu où chaque jeune peut venir, les activités
sont pensées en fonction de l'âge. Pour
les enfants, il y a l'accueil sur inscription
du mercredi, dès 10 ans nous proposons
un accueil libre. Beaucoup d'enfants

grandissent en fréquentant la MQCC
et il est important qu'ils s'y sentent bien.
Nous nous efforçons de créer des espaces
d'accueil qui leur permettent de pouvoir
évoluer en fonction de leur autonomie.
Les préados peuvent venir à la MQCC le
jeudi de 16h à 18h pour les jeudis «crêpes
party». Ils peuvent jouer au billard, au
baby-foot, aux jeux vidéo et au ping-pong.
Les accueils à la maison de quartier leur
permettent d'échanger, de discuter de se
retrouver ou de rencontrer des nouveaux
copains. Dès l'âge du cycle, les jeunes
ont la possibilité de rester jusqu'à 22h.
Chaque vendredi de 16h à 18h30 l'accueil
libre adolescent est ouvert aux enfants dès
10 ans. Le but d'élargir la tranche d'âge est
de permettre aux enfants qui rejoindront
le cycle l'année suivante, de connaître la
MQCC. Nous organisons chaque trimestre
des soirées pour les préados qui se
terminent à 21h30. Cela favorise également
l'intégration des plus jeunes avec les
plus âgés, et donc atténue les éventuelles
craintes ou les phénomènes d'idéalisation
que peuvent développer des jeunes préados
envers des ados. Il est important pour nous
que les enfants aient connaissance des
jeudis crêpes et de l'accueil du vendredi
pour qu'ils puissent se familiariser avec
le lieu et l'équipe, ceci devant permettre
d'intégrer les accueils adolescents dès
l'entrée au cycle d'orientation.

Aujourd'hui c'est jeudi

A l'origine, ce projet avait été mis sur pied
pour répondre à des demandes de collégiens
ou collégiennes dans le cadre de leur travail
de maturité ou travail personnel. La MQ a
mis à disposition le lieu, du matériel et du
savoir faire pour réaliser le côté pratique
de ces travaux (exposition, concert,
performance audio-visuelle, etc.). Au fil du
temps, et grâce aux expériences que nous
avons vécues avec ces jeunes, nous avons
eu envie d'offrir à d'autres personnes,
hors du contexte scolaire, la possibilité de
montrer leurs talents.

Cette activité n'est pas sélective, en terme
d'âge, d'amateurisme ou d'expression, elle
favorise particulièrement le partage d'une
passion dans un cadre rassurant.

Nous profitons du journal de quartier pour
lancer un appel. Si vous avez un talent
caché : peinture, photos,... n'hésitez pas
à contacter l'équipe d'animation qui se
fera un plaisir de vous accompagner pour
organiser cette soirée.

Manège pour tous - 10 ans d'amitié



C'était le mardi 13 septembre 2005, lors de l'exposition photos organisée dans le
cadre de la fête associative de la Vieille-Ville. A cette occasion, quelques habitants
et membres d'associations du quartier poussent la porte du parking installé dans
l'ancien manège et commencent à rêver... Y aurait-il moyen de faire revivre ce
bâtiment du début du XIXe siècle ? N'offre-t-il pas un espace apte à réunir toutes
les associations du quartier ? N'est-ce pas le lieu de rêve pour créer un espace qui
réponde aux besoins réels du quartier ?

Au fil des ans, les quelques initiateurs ont vu le projet Manège s'enrichir de
la détermination enjouée des bénévoles de la ludothèque, de la créativité des
éducatrices de la crèche de la Madeleine qui ont élaboré un nouveau concept, de
l'expérience intergénérationnelle de la Maison de quartier, de la touche gourmande
du restaurant scolaire, de la jeunesse vive de l'Association des parents d'élèves, des
appuis politiques de l'Association des habitantes et habitants du quartier désireux
depuis tant d'années de voir enfin ce manège reprendre vie dans les cris joyeux
des enfants et les chants de nos aînés.

Dans la meilleure veine de la démocratie participative, l'élargissement progressif
du projet s'est réalisé dans la concertation et le consensus, si bien qu'aujourd'hui
encore, le petit groupe du départ, devenu ensuite le comité de MPT, se réunit
toujours dans la même amitié et avec la même détermination de voir se réaliser ce
projet unique et enthousiasmant qui profitera à toutes et tous.

Elisabeth Micheli
Association MPT, 2bis rue Saint-Léger, 1205 Genève
e.micheli@bluewin.ch - <http://www.collage-cvv.ch>

Ludothèque Centre & Vieille-Ville

Programme d'été

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous informer
de nos heures d'ouverture pendant toutes les vacances scolaires :

**Mardi - mercredi - jeudi et vendredi
de 15h00 à 18h00**

Par beau temps, diverses animations pour tous âges vous seront proposées
dans le préau de l'école Ferdinand Hodler.

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur notre site www.ludovieilleville.ch



Notre équipe de ludothécaires animera le **Ludobus**
Du mardi 14 juillet au vendredi 17 juillet 2015
de 15h30 à 19h00 au Parc des Bastions

Comme d'habitude, nous aurons le plaisir de vous proposer durant une semaine la
possibilité de venir nous rejoindre au Ludobus, bus aménagé par le Service des écoles et
institutions pour l'enfance et qui permet aux ludothécaires, pendant la période estivale, de
proposer « hors murs » diverses activités pour les petits et les plus grands.

Nous nous réjouissons de vos rencontrer à l'occasion de ces diverses manifestations et
vous souhaitons, d'ores et déjà, un bon été.



Ecole F. Hodler
4bd J. Dalcroze
Tél. 022.310.19.08
ludocvv.ge@bluewin.ch



le bastion de saint-antoine

Tout va bien, le Conseil d'Etat et le Conseil
Administratif sont partants pour mettre
en valeur le site archéologique de façon
permanente. Il est pratiquement acquis qu'on
pourra le visiter, alors qu'il avait été prévu de
le remblayer !

tj

calvin - péliiserie pétition

Lors de la séance de mai, les membres du comité
de l'AHCVV ont décidé de lancer une pétition
afin d'activer le processus de mise au concours
d'étude pour la réalisation de logements sur la
parcelle jouxtant le bâtiment de l'Alhambra.
En effet, la somme de CHF 1 950 000.- a été
votée par le Conseil municipal en 2010 pour
ce concours, mais le Conseil administratif en a
repoussé la réalisation.

as

la promenade saint-antoine est une zone de verdure

Situation :

Combien de fois faut-il revenir à la charge avant d'être entendus ?

Cela fait des mois si ce n'est des années que les habitants du quartier s'offusquent du manque de respect exprimé par des personnes qui se parquent impunément sur la Promenade Saint-Antoine.

Historiquement, elles ne savent probablement pas que la population s'est battue, à l'époque où le parking souterrain de Saint-Antoine était projeté, afin que la promenade soit débarrassée des voitures et revienne à sa destination première d'espace de détente.

La population, par son association d'habitants AHCVV, a négocié durement et longtemps et a obtenu la suppression du parking de surface. Elle y tient par conséquent. Et elle n'accepte pas qu'aujourd'hui cette décision soit bafouée par quelques personnes indisciplinées, ignorantes ou... je m'en foutistes.

Pour éviter ou empêcher le stationnement des potelets ont été plantés des deux côtés de l'esplanade. Du côté rue Charles-Galland, l'interdiction est plus ou moins respectée. Et encore ! J'ai observé une fois une dame, sa copine et son chien, se parquer contre la balustrade longeant le préau de la petite école (j'en ai même une mauvaise photo !) et se diriger, chien dans les bras, dans la direction du Bourg-de-Four. Du côté rue Saint-Victor, il y a, en plus des potelets, une borne rétractable. Et c'est là que l'interdiction de stationnement est la moins respectée : la borne ne fonctionne plus depuis belle lurette et est donc rétractée en permanence.

Réaction :

Au mois de février 2014, excédée de constater jour après jour, et même dimanche après dimanche, que jusqu'à 11 voitures se stationnaient en face du bel immeuble du numéro 22, Promenade Saint-Antoine, une habitante d'une rue voisine, membre de notre association, a écrit personnellement une lettre à la Fondation des Parking avec copie à M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Elle y dit sa colère suscitée par cette situation, le fait que le parking de Saint-Antoine est rarement plein et qu'il y a beaucoup de places de stationnement du côté des Tranchées et demande que la borne soit rétablie.

Sans réponse ni de la Fondation, ni du conseiller administratif, une deuxième lettre dans le même sens est envoyée cette fois à M. Guillaume Barazzone, également conseiller administratif, au mois de mai de la même année. Dans sa réponse, rapide cette fois, le chef du département de l'environnement et de la sécurité, explique que « les travaux de réparation (de la borne rétractable) sont plus conséquents que prévu initialement » et encore « une intervention des Services industriels de Genève devra être planifiée prochainement afin de réparer le système électrique endommagé ».

Au mois de décembre, encore en 2014, après l'assemblée générale où le même conseiller administratif promet d'intervenir « prochainement » sur cette question, une ultime lettre le lui rappelle. Le 29 janvier 2015, cette fois c'est le Plt Doris Renand qui répond que « en collaboration avec la Fondation des Parkings, plusieurs centaines d'amendes d'ordre ont été infligées à ce jour sur cette esplanade. S'agissant de votre doléance relative à la borne rétractable, la responsabilité de son fonctionnement incombe au Service logistique et manifestations, rue François-Dussaud 1227 Acacias. Par conséquent, je transmets votre envoi à M. Jean-Baptiste Saucy, chef du Service logistique et manifestations, en le remerciant d'y donner suite ».

Est-il nécessaire de rappeler que de nombreuses fois cette question a également été évoquée dans notre Journal des Habitants et que si nous écrivons cet article, c'est que nous sommes au début du mois de mai 2015 et que toutes ces démarches n'ont toujours abouti à rien.

Que faut-il faire pour être entendus? Crier, pleurer, jeter des pierres, brûler les voitures ?

Ou faut-il de guerre lasse, laisser tomber, attristés, dégoûtés, se dire que les autorités se fichent du monde, que les élus se préoccupent d'avantage de leur ré-élection que de la volonté populaire et pour ce faire, font de belles promesses qu'ils ne tiennent pas ou se déchargent sur d'autres de leur responsabilité ?

Non, à l'AHCVV, nous avons la dent dure et nous trouverons un moyen de faire respecter l'interdiction de stationner. Si vous avez de bonnes idées, elles seront bienvenues (journal@ahcvv.ch).

as

concerts d'été en vieille-ville

Après sept étés de présence au Bourg-de-Four, de 2008 à 2014, *les Concerts d'été en Vieille-Ville*, (séries d'une quarantaine de concerts quotidiens) organisés par l'association *Musique et Vie*, prennent fin.

Musique et Vie vous invite à « **5 concerts en épilogue** » du mardi 23 juin au samedi 27 juin 2015, à Eglise luthérienne, place du Bourg-de-Four, de 12h30-13h30.

Entrée libre-collecte.

Programme sur www.musique-vie.ch



Dagmar Hexel

les maladies d'enfance de nos deux mini-bus solaires

Les nouveaux 36 sont tombés en panne à plusieurs reprises depuis leur mise en service. Ils furent remplacés par les anciens 36. Les TPG et le service du Département des constructions de la Ville de Genève nous ont transmis les informations suivantes : il y a eu des problèmes d'ordre électrique : surtension pour un des moteurs, problèmes d'alimentation de batteries, etc... ; d'ordre mécanique : bruit d'un pont, problème moteur-entraînement, etc... ; d'ordre totalement mineur, mais suffisant pour arrêter le véhicule : réglage du système INEO (transmission des informations temps réel), géolocalisation, etc...

Maintenant, les mini-bus ont passé la période d'adaptation et fonctionnent à satisfaction. Il faut savoir qu'ils fonctionnent à l'électricité et chargent leurs batteries à la Promenade des Bastions, au droit de la rue Saint-Léger.

N'OUBLIEZ PAS DE DIRE BONJOUR AUX CHAUFFEURS. Si des clients ne saluent pas, c'est qu'ils sont des touristes ou ne savent pas que c'est une habitude qui se pratique depuis le tout début de la mise en service des 36.

rj

la perle des lions

Voilà un café bien plus modeste que tous ceux qui se trouvent dans les Rues-Basses. Un vrai café comme il en reste peu. On le trouve dans le fameux Passages des Lions qui vient d'être rénové, avec sa voûte lumineuse et transparente. Rénové lui aussi, il est encore plus sympathique et agréable.

rj

plantations de la croix-rouge

Le SEVE a refait le trottoir à la rue de la Croix-Rouge, qui longe les Bastions. A la place des arbres abattus il y a quelques années au-dessus du mur des Réformateurs restaient des souches, des lambeaux de pré, une sorte de zone pentue à l'abandon. Aujourd'hui sur cet espace, la pente a été supprimée, la moitié du trottoir pavée et une dizaine de jeunes micocouliers plantés. Tout cela est du meilleur effet. Il ne reste qu'à souhaiter que les derniers grands micocouliers soient épargnés et que les jeunes grandissent vite pour redonner à cette rue la beauté exceptionnelle qu'elle possédait auparavant.



rj

place de jeux aux bastions

Les séances de concertation avec les associations se poursuivent, il y en a déjà eu 4. Elles se tiennent depuis quelque temps au kiosque des Bastions. Nous sommes reçus par le fils du gérant, M. Jean-François Schlemmer. Pour améliorer et activer la connaissance des besoins des parents et des enfants, la Maison de Quartier de Chausse-Coq a organisé un sondage sur place un mercredi, par un soleil radieux. La méthode appliquée s'intitule : « *les porteurs de paroles* ». Elle permet de faire émerger la parole dans l'espace public.

Caroline, animatrice de la Maison de quartier, et une collègue des UAC (unité d'actions communautaires), ont expliqué aux parents et aux enfants leur mission : inscrire sur une feuille blanche comment ils imaginaient leur place de jeux idéale. Ensuite les feuilles étaient suspendues pour être vues par le public. Ce sont plus de 50 personnes qui ont participé à ce sondage. La conclusion de presque toutes les réponses est que les sondés sont satisfaits des installations de jeux actuelles et ne veulent rien changer ! Il va de soi que si des engins de jeux ne répondent pas aux normes européennes de sécurité la Ville devra les démonter ou les y adapter.

La suite de l'étude consistera à débattre sur le résultat du sondage et de prendre les bonnes décisions pour la mise en service des engins de jeux, et ceci rapidement.

rj

abris tpg dans les rues basses !

Nous constatons que les Rues Basses ne sont pas équipées d'abris TPG pour attendre les bus et tramways. Ce n'est pas pour se protéger de la pluie qu'ils sont souhaitables, mais pour permettre aux personnes âgées ou à mobilité réduite de s'asseoir avant d'embarquer. Même si la cadence des TPG est soutenue, 3 minutes debout cela peut-être fatigant, voire dangereux. Actuellement des travaux importants sont en cours du côté de Bel-Air pour mettre les trottoirs au niveau des marches-pieds. Tant mieux pour les poussettes, les chaises roulantes, les personnes âgées et à mobilité réduite et les caddies ! Mais est-ce que les abris ne seraient pas compatibles avec les exigences des Monuments et Sites? Nous allons nous renseigner.

rj

nouvelle galerie dans la vieille ville

Il y a quelques mois, s'est ouverte la galerie d'art Rossi, située 2 rue Puits-Saint-Pierre, à l'angle de la rue Calvin. L'initiateur, Marco Carlo Rossi, est ingénieur de formation. Il est né dans une famille d'artistes : père céramiste, frère acteur et écrivain, tante chanteuse jazz, oncle poète.

Après avoir travaillé 15 ans dans l'industrie, son rêve de créer une galerie se réalise. Monsieur Rossi nous dit :

« Sans fausse modestie, cette galerie est un des plus beaux espaces de la Vieille Ville. L'espace ouvert et lumineux, avec ses volumes généreux, se prête à des expositions importantes, tout comme à d'ambitieuses installations d'artistes. Les arcades vitrées permettent de profiter des expositions même de l'extérieur, à tout moment du jour et de la nuit ».

Après deux expositions intitulées « L'incendie de la Bibliothèque » et « Just Warhol Andy », l'exposition suivante a débuté le 26 mai 2015. Elle est consacrée à Anton Corbijn, un photographe néerlandais de renommée internationale né en 1955, qui a longtemps été le photographe attitré de personnalités telles que David Bowie, Martin Scorsese, Brian Ferry, ou encore Bono et les U2.

Ces portraits de musiciens et acteurs, souvent monochromes, surprennent et révèlent tant le talent du sujet que celui du photographe.

La galerie est ouverte du mardi au samedi de 14 à 19h et sur rendez-vous.

Pour plus d'information : www.galerierossi.com

rg

place neuve ou de neuve ?



Suite à notre petit article du mois dernier sur la dénomination de la place, un argument supplémentaire : la photo ci-dessus, prise sur la muraille, à l'angle de la place et du début de la Rampe de la Treille, où il est clairement gravé PLACE NEUVE.

as

saint-valentin 2015



Devant la Chocolaterie Sweetzerland.

rg

